

ECHA/PR/12/20

Consultation publique lancée sur le projet d'avis du CASE concernant la restriction à l'utilisation de quatre phtalates

Les parties intéressées sont invitées à formuler des observations sur le projet d'avis du CASE concernant une proposition de restriction visant à limiter l'exposition de l'homme à quatre phtalates présents dans des articles destinés à la consommation, à savoir le DEHP, le DBP, le BBP et le DIBP. Le délai de présentation des observations est fixé au 3 septembre 2012.

Helsinki, le 6 juillet 2012 - Une consultation publique sur la proposition de restriction concernant quatre phtalates soumise par le Danemark s'est tenue entre septembre 2011 et mars 2012. La proposition a été examinée par les comités d'évaluation des risques (CER) et d'analyse socio-économique (CASE) de l'ECHA, qui ont tenu compte des observations formulées à l'occasion de la consultation publique antérieure et de l'avis du forum d'échange d'informations sur la mise en œuvre.

Le CER a adopté son avis en concluant que les informations disponibles ne confirment pas l'existence, à ce jour, d'un risque lié à l'exposition combinée aux quatre phtalates. En outre, le comité a estimé que les mesures réglementaires existantes et la réduction consécutive de l'utilisation diminueraient davantage l'exposition. Sur la base de ces considérations, le CER a conclu lors de sa réunion de juin que la proposition de restriction n'était pas justifiée.

Conformément à l'avis du CER, le CASE a ensuite adopté un projet d'avis dans lequel il déclare n'avoir disposé d'aucune base pour formuler un avis favorable à une restriction, dans la mesure où aucun risque lié à une exposition combinée n'a pu être établi.

Conformément au règlement REACH, l'ECHA lance à présent une consultation publique sur le projet d'avis du CASE. Les observations formulées seront examinées et prises en considération par le CASE dans son avis définitif, dont l'adoption est prévue pour le 15 décembre 2012.

L'Agence présentera ensuite les avis du CER et du CASE à la Commission européenne, qui arrêtera la décision finale concernant une éventuelle restriction.

Informations complémentaires

Informations relatives à la consultation et lien pour formuler des commentaires
<http://echa.europa.eu/web/guest/restrictions-under-consideration>

Communiqué de presse sur l'avis adopté par le CER et le projet d'avis adopté par le CASE sur une proposition de restriction concernant quatre phtalates

http://echa.europa.eu/en/web/guest/view-article/-/journal_content/926431e7-3a71-4f06-b22c-9c6b54966df3

Page web sur les restrictions

<http://echa.europa.eu/web/guest/regulations/reach/restriction>

Projet d'avis du CASE soumis à la consultation publique

<http://echa.europa.eu/web/guest/restrictions-under-consideration>

Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique pour les nanomatériaux:

<http://echa.europa.eu/fr/guidance-documents/guidance-on-information-requirements-and-chemical-safety-assessment>